

Ecole maternelle de Réguisheim
47 Grand'rue
68890 REGUISHEIM
03.89.81.74.11
ce.0680729y@ac-strasbourg.fr

Compte-rendu du Conseil d'Ecole du 6 juin 2024

Présents : M. PAULUS (maire de Réguisheim), Mme NDIONE (adjointe au maire pour la commission école), , Mme BREY A. (représentante de parents d'élèves), Mme BREY S. (représentante de parents d'élèves), Mme CHOULET (directrice), Mme MINETTO (adjointe), Mme OBERT (adjointe), Mme CHOULET (Atsem), Mme TECHER (Atsem), Mme RIVIERE (AESH)

Excusée : Mme TRICOTET (Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de Guebwiller), M. HASSENFRAZT (adjoint au maire pour la commission école), Mme RIGONI (représentante de parents d'élèves), Mme FRECH (représentante de parents d'élèves)

Ordre du jour :

1. Ouverture de la séance
2. Approbation du compte-rendu du 2^{ème} Conseil d'Ecole 2023-2024
3. Vie scolaire
4. Point financier / état des comptes
5. Effectifs et répartition pédagogique pour la rentrée 2024
6. Projets et réflexions pour l'année 2024-2025
7. Election des représentants des parents d'élève (correspondance)
8. Points liés à la commune
9. Clôture de séance

1. Ouverture de la séance

La présidente du Conseil d'Ecole ouvre la séance à 17h00 en remerciant les différentes personnes de leur présence et en excusant les personnes absentes.

2. Approbation du compte-rendu du 2^o conseil d'école 2023-2024

Les membres du Conseil d'Ecole approuvent à l'unanimité le compte-rendu du 2^{ème} Conseil d'Ecole de l'année scolaire 2023-2024.

3. Vie scolaire

-L'infirmière de la PMI ainsi que l'infirmière scolaire sont passées pour un bilan de santé des élèves de MS et de GS.

-Sortie à l'Ecomusée le jeudi 27 juin 2024

-Matinée décloisonnement sur le thème des grands-parents (mardi 2 juillet matin)

-Visite du CP pour les élèves de GS (mardi 2 juillet après-midi)

- Kermesse de l'école : en interne, sur temps scolaire, le vendredi 5 juillet
- Tombola : organisée de manière interne :

Le mouvement des professeurs des écoles a eu lieu et malheureusement, l'école voit partir Mmes Obert et Vanlemmens. L'équipe municipale ainsi que l'ensemble des parents regrettent fortement ce départ. Ils soutiennent que l'ambiance générale de l'école et l'équipe soudée étaient un point fort et important pour leurs enfants.

4. Coopérative scolaire

Actuellement, le compte de la coopérative est à 793.97€.

- Dépenses importantes de l'année : spectacle de Noël (650€), spectacle « Brunor et le prince endormi » (350€), sortie au musée d'Histoire Naturelle et Unterlinden (800€ entrées et bus). Une facture de 126€ est encore en attente (cinéma Gérard Philippe).
- Bénéfices importants de l'année : photos de classe et (373€), marché de Noël (405€)

En plus : cadeau de fin d'année pour les élèves de grande section (œuf de dinosaure à casser).

La participation volontaire des familles est actuellement fixée à 22€ par élève ou 33€ pour les fratries. Parmi ce montant, sont inclus la cotisation et l'assurance à l'OCCE. Le montant de la participation reste fixe. L'école essaye toujours de ne pas faire payer les sorties aux parents (bus et entrées). Les membres du Conseil d'Ecole valident ce montant.

Lors de la dernière semaine de classe, nous clôturerons le budget, il faudrait qu'il y ait au-moins un parent et un enseignant en plus de la directrice pour vérifier les pièces comptables et valider la clôture du budget. Mme Frech s'est portée volontaire pour vérifier les comptes en fin d'année scolaire.

Le compte mairie est actuellement à 3632.20€.

Les enseignantes doivent encore commander le matériel pédagogique pour la rentrée (peintures, feutres, ...). Le bus et les entrées pour la sortie à l'Ecomusée seront aussi financés et pris sur le budget mairie (316€ et 378€ restants, 252€ d'acompte ont déjà été payés par l'école).

Il y a encore la sortie en bus au château du Haut-Koenigsbourg qui doit être déduite (820€), l'achat de bancs pour les classes (432.32€), soit encore 1946.32€ à déduire et la commande de rentrée.

5. Effectifs et répartition pédagogique pour la rentrée 2024

Pour 2024/2025, l'école maternelle comptera 52 élèves (il y en a 59 actuellement).

	Petite section	Moyenne Section	Grande section	Total
Bilingue	12	11	16	39
Monolingue	4	3	6	13
Total	16	14	22	52

-Départs : 22 élèves de GS (14 GS bilingues et 8 GS monolingues), 2 départs de MS vers une autre école (déménagement et privé)

-Arrivées : 16 en PS et 1 en GS bilingue

Un élève de PS monolingue passe en MS bilingue, un élève de MS monolingue passe en GS bilingue et un élève de PS bilingue passe en MS monolingue. Un élève de GS est maintenu en GS.

Du fait de la fermeture de classe et de l'ouverture de la section, ils seront répartis en 2 classes et une section de la manière suivante :

- Classe des PS-MS-GS monolingues de Mme CHOULET Julie : 4 PS, 3 MS, 6 GS
- Classe des PS-GS bilingues de ? (partie allemande) et FRITSCH Tania (partie française): 8 PS et 16 GS soit 24 élèves
- Section des PS-MS bilingues de ? (partie allemande) et Mme CHOULET Julie (partie française): 4 PS et 11 MS soit 15 élèves.

La section des PS-MS bilingues intégrera la classe monolingue les jours de français, ce qui portera l'effectif de la classe monolingue + section à 28 élèves (8 PS, 14 MS et 6 GS).

La question du nombre d'atsems se pose. Quand les 3 classes fonctionnent, 2 atsems seront présentes. Quand il n'y aura que 2 classes, l'équipe éducative demande la possibilité de pouvoir conserver les 3 atsems actuelles malgré tout étant donné l'effectif de 28 élèves à 3 niveaux (1 atsem dans la classe des PS-GS bilingues et 2 atsems dans la classe monolingue avec section. L'équipe municipale se réunira prochainement et informera les personnes l'équipe enseignante et atsems.

La rentrée scolaire aura lieu lundi 2 septembre 2024.

Une rentrée échelonnée avec accueil des petits le matin et des moyens-grands l'après-midi ne pourra pas être mise en place cette année, conformément au cadrage départemental.

6. Projets et réflexions pour l'année 2024/2025

Photos de classe : elles seront réalisées avec le même prestataire que cette année. La date n'a pas encore été fixée, l'école attend de savoir qui seront les enseignants, quels jours ils seront présents à l'école.

La liste du matériel à demander aux parents pour la rentrée est en attente, pour les mêmes raisons, l'attente des enseignants nommés sur les classes bilingues.

7. Election des représentants des parents d'élève

Depuis plusieurs années, l'école a fait le choix d'élire les représentants des parents d'élève uniquement par correspondance.

Les membres du Conseil d'Ecole ont fait le choix de poursuivre le vote par correspondance.

Rappel : les parents délégués actuels restent parents délégués jusqu'aux prochains élections (courant du mois d'octobre).

8. Points liés à la commune

L'équipe enseignante remercie la mairie pour les différents achats, réparations et améliorations qui ont eu lieu à l'école durant toute l'année. Les 3 atsems ainsi que la directrice ont été formées à l'utilisation des extincteurs.

La cour de récréation a été rénovée et le tracé d'un parcours ainsi que d'une marelle a été réalisé lors de la journée citoyenne.

Une formation aux gestes de premiers secours est demandée pour les Atsems. Leur inscription est en cours.

La liste des tâches que doit exécuter l'agent d'entretien de l'école a été demandée car les enseignantes et atsems constatent que le ménage n'est pas suffisamment fait. Manque de temps ? Pas dans les tâches demandées dans le contrat ?

9. Clôture de séance

L'équipe enseignante remercie encore l'équipe communale, du maire aux adjoints en passant par les ouvriers communaux pour leur implication tout au long de l'année. Elle remercie également les parents délégués et suppléants ainsi que tous ceux qui se sont investis de quelque manière que ce soit pour la vie de l'école, notamment en organisant des matinées marché ou bricolages.

La séance se termine à 18h20.